

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 18

29 janvier 2001

LA VISITE DU PRESIDENT PRODI DANS LE MAGHREB

Les trois pays du Maghreb ont depuis longtemps une relation de coopération avec l'Union européenne. Alors que cette année nous fêtons le 25^e anniversaire des Accords de coopération qui ont marqué le début des relations institutionnalisées entre ces pays et la Communauté européenne de l'époque, Romano Prodi a effectué récemment la toute première visite officielle d'un Président de la Commission européenne au Maghreb.

Les trois pays du Maghreb ont une population totale de 66 millions d'habitants, en forte croissance, mais leur PIB combiné est inférieur à celui du Portugal, un des moins prospères parmi les Etats membres de l'UE, qui a seulement 10 millions d'habitants. Voilà qui illustre le fossé économique qui sépare les deux rives de la Méditerranée occidentale et le défi que cela représente pour les partenaires euro-méditerranéens. Cependant, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie figurent parmi les Partenaires méditerranéens qui réalisent les plus fortes parts de leurs échanges avec l'UE, ce qui traduit l'intensité de nos liens économiques. Et l'importance des liens humains entre le Maghreb et l'Europe a été amplement démontrée au cours des siècles, jusqu'à nos jours.

Les pays du Maghreb se trouvent engagés dans le processus de Barcelone depuis son commencement en 1995. Deux d'entre eux, la Tunisie et le Maroc, sont déjà liés avec l'UE par des Accords d'association, entrés en vigueur en mars 1998 et en mars 2000 respectivement, et, avec l'Algérie, les négociations se poursuivent en vue d'un accord de même type. Tous trois font partie des bénéficiaires du programme MEDA, bien qu'à des degrés divers – voir le tableau p. 6 – et tous trois ont reçu en particulier un soutien de MEDA en faveur de leurs budgets nationaux, par le biais des facilités d'ajustement structurel, et au profit du secteur social, grâce au programme d'équilibre socio-économique.

Robert van der Meulen dirige l'unité chargée du Maghreb au sein de la Direction générale "Relations extérieures" de la Commission européenne. Il a accompagné Monsieur Prodi lors de sa visite dans le Maghreb et le "Dossier spécial Euromed" lui a posé quelques questions.

Alors que l'UE s'élargit vers l'est, la Commission européenne veut souligner l'importance des relations euro-méditerranéennes et renforcer les liens avec nos Partenaires méditerranéens. Dans quelle mesure le voyage du Président Prodi au Maghreb a-t-il atteint ce but ?

L'objectif consistait à faire comprendre clairement à nos Partenaires de la Méditerranée sud que l'Union européenne ne leur porte en aucun cas une attention moindre, au moment où elle s'élargit à l'Europe centrale et orientale. Le Président Prodi a expliqué que nous devrions développer nos relations avec les Partenaires méditerranéens en allant plus

loin que les Accords d'association, et ceci pour plusieurs raisons. L'élargissement est un exercice qui implique pour les pays et territoires méditerranéens des aspects positifs et peut-être d'autres aspects moins positifs. Il est positif en ce sens qu'ils auront accès à l'avenir à un immense marché de 500 millions de consommateurs. Mais nous devons rester réalistes: les investisseurs voudront probablement aller dans les pays d'Europe centrale et orientale du fait de ce même accès au marché intérieur européen.

Nous aimerions – et le Président l'a dit partout – voir s'accroître la coopération avec le Maghreb et avec tous les pays du Processus de Barcelone. L'intégration sous-régionale des pays du Maghreb apparaît également essentielle pour attirer des investisseurs dans

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 18

29 janvier 2001

cette zone. Pour les pays du Maghreb, les Accords d'association ne signifient pas seulement le libre accès de leurs produits industriels à nos marchés. Les investisseurs regardent également leur propre marché intérieur. Et les marchés nationaux des pays du Maghreb ne sont pas assez vastes. Par conséquent, l'intégration sud-sud veut dire qu'ils auront un marché de 70 millions de personnes; à ce niveau-là, cela devient intéressant.

En bref, le Président a passé le message. Il a dit clairement que nous ne les oublions en aucun cas et que toute suggestion de leur part, ayant pour but d'aller au-delà des Accords d'association et de se diriger vers une intégration sud-sud, serait non seulement bien accueillie par l'Union européenne, mais serait également soutenue financièrement.

Vous venez d'évoquer la coopération sud-sud à l'échelon sous-régional. Pendant la visite de M. Prodi, est-ce qu'on a vu apparaître des perspectives concrètes d'une telle coopération sous-régionale dans le Maghreb et d'un libre-échange entre les trois pays concernés ?

D'abord, il s'agit de la première visite du Président dans cette région. La Commission est présente dans les différents pays, mais c'est la toute première fois qu'a lieu une visite du Maghreb en tant que tel. Ce n'est pas une coïncidence. Nous n'avons pas mentionné de perspectives précises. Le Président Prodi se rend bien compte que, dans l'intégration sous-régionale, il peut y avoir – et il existe – des problèmes politiques. Mais il a essayé de démontrer à nos partenaires la nécessité économique de l'intégration, en d'autres termes les coûts énormes d'un "non-Maghreb". Le Président Prodi n'a pas proposé de solutions ; il leur a seulement posé des questions. C'est leur intégration. Ce n'est pas à nous de leur dire ce qu'ils doivent faire et de jouer au maître d'école. Donc, le Président Prodi leur a demandé : comment croyez-vous que cela pourrait se passer ? dans quels secteurs voyez-vous un potentiel d'intégration sous-régionale? Certains éléments ont été évoqués, comme le cumul de l'origine et la coopération industrielle. Mais, si nous obtenions d'eux des réponses plus détaillées

lors de nos prochaines séries d'entretiens, nous serions certainement disposés à les aider par toutes sortes de moyens, financiers ou autres.

J'aimerais changer de sujet: l'UE a déclaré de façon répétée que la démocratie, l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme sont des principes appliqués de la même façon à l'égard de tous nos Partenaires méditerranéens. Quel accueil cette attitude a-t-elle reçu dans les pays du Maghreb pendant la visite de M. Prodi ?

En premier lieu, le Président Prodi a discuté à fond la question des droits de l'homme en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Les événements qui se produisent dans ces trois pays rendent cela inévitable dans ce genre de discussions, et à juste titre. Et je n'ai vu chez nos partenaires aucune hésitation à parler de ce sujet. Dans les trois cas, le Président a souligné que dans ces pays on fait certainement des progrès, mais que nous ne nous attendons pas à y voir une sorte de démocratie à l'anglaise. Des étapes ont été franchies, mais il faut encore faire des progrès avant d'atteindre un plein respect des droits de l'homme. Nous sommes engagés dans un partenariat, nous nous sommes donc engagés dans un dialogue constructif par le biais de Conseils d'association, de Comités d'association, de Troikas ou de diverses missions dans ces pays. Mais nous sommes également engagés dans une approche constructive par notre coopération financière. Pour vous en donner une démonstration : le Président a signé en Algérie trois conventions de financement. L'une d'elles intéresse la formation dans la police et une autre a trait aux médias et vise à améliorer la formation des journalistes. En Tunisie, nous sommes très avancés en ce qui concerne des projets semblables de formation des journalistes et un projet destiné au soutien institutionnel d'ONG. Nous avons donc une double approche: premièrement un dialogue par lequel nous échangeons des informations et des opinions sur les droits de l'homme sur les deux rives de la Méditerranée, et deuxièmement un soutien tout aussi constructif et positif par le biais de la coopération financière.

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 18

29 janvier 2001

J'aimerais passer en revue chacun des pays du Maghreb. D'abord la Tunisie. L'impression générale du côté de l'UE est que ce pays a bien travaillé dans les domaines économique et social. N'y a-t-il aucune ombre au tableau ? Par exemple, on a dit dans les milieux européens que le rôle des services dans l'économie tunisienne devrait s'accroître.

D'après les déclarations que le Président Prodi a reçues du Président de la République de Tunisie, du Ministre des Affaires étrangères et du Premier Ministre, nous voyons que nous avons la même analyse. Des progrès énormes ont été faits dans le domaine économique, tout un programme de restructuration a eu lieu. Cela fait déjà six ans que l'Accord d'association a été signé, six ans que les réductions tarifaires ont commencé. Il reste encore six ans, mais nous arrivons aux produits industriels sensibles. Pourtant, quand on regarde les chiffres de l'économie tunisienne, ils sont excellents. Mais les autorités tunisiennes ont toujours été convaincues de ce que la restructuration de l'économie ne se limite pas à la restructuration de l'industrie, mais qu'elle couvre également le secteur des services. Les banques sont en cours de restructuration, les sociétés de conseil, les assurances, etc. Grâce à notre programme d'ajustement, nous soutenons ce genre de réformes, que ce soit dans l'assurance ou dans la banque. Les deux parties sont conscientes du travail qui reste à accomplir. N'oubliez pas qu'en vertu de l'Accord d'association, les services doivent être libéralisés et ouverts aux entreprises européennes de services. De ce point de vue, les Tunisiens ont eux aussi intérêt à se préparer.

Les négociations sur les services vont-elles vraiment débiter cette année, étant donné que leur conclusion est prévue pour 2003?

En fait, la chose la plus importante pour les Tunisiens est l'agriculture. Nous avons conclu les négociations en l'espace de quelques semaines. La partie tunisienne n'a pas hésité à exprimer sa satisfaction quant aux résultats. Je pense qu'ils sont très favorables aux exportations tunisiennes. Le Président Prodi a

déjà expliqué à nos partenaires que dans l'Union européenne ce n'était pas le secteur le plus facile pour faire des concessions, mais pourtant nous les avons faites parce que nous estimons qu'elles ont une grande importance pour le développement de ce pays, ainsi que pour celui des autres pays du Maghreb.

Durant son voyage, M. Prodi a soulevé la question des droits de l'homme en Tunisie. Quelles ont été les réactions des autorités tunisiennes ?

Le Président Prodi estime, le Parlement européen estime, que des progrès énormes ont été faits dans le domaine des droits sociaux. Nous ne devrions pas seulement insister sur la liberté de la presse. Nous estimons que les progrès réalisés dans le domaine économique et social figurent vraiment parmi les meilleurs résultats obtenus dans la région méditerranéenne. Sur le versant politique des droits de l'homme, il reste à l'évidence du chemin à parcourir. Le Président Prodi en a parlé in extenso et nous continuerons à en parler dans notre dialogue politique et dans notre coopération économique et financière.

En ce qui concerne l'Algérie, quelles sont les perspectives de parvenir à un Accord d'association ? Peut-on encore achever les négociations d'ici juillet comme c'était initialement prévu ?

La situation est très différente de celle de la Tunisie. Avec l'Algérie, il nous reste encore un Accord à conclure, mais nous arrivons à une période très optimiste et positive. Un effet d'entraînement a été créé maintenant. Les entretiens de M. Prodi avec le Président de l'Algérie l'ont confirmé. Une nette impulsion a été donnée voici plus d'un an pour relancer les négociations avec l'Algérie, durant une visite effectuée par la Troïka, à laquelle participait le Commissaire Patten. A la suite de cette relance, des sessions de négociations ont été organisées chaque mois. La majorité des chapitres ont été négociés. Il reste des questions comme le démantèlement des droits

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 18

29 janvier 2001

de douane et les affaires sociales, qui ne sont pas d'importance mineure. Mais les deux Présidents sont convenus qu'ils se fixaient comme objectif d'achever les négociations pour la fin de cette année. Il faut encore effectuer tout le travail technique.

Des mesures favorables à l'investissement ont été annoncées le 14 janvier pendant que le Président Prodi visitait le Maghreb. Croyez-vous que l'Algérie soit sur la bonne voie en ce qui concerne l'accélération des réformes économiques ?

Je sais qu'on a fait tous les efforts du côté algérien. M. Prodi soutient le gouvernement algérien dans cette approche. A l'évidence, nous partageons l'analyse du gouvernement algérien, selon laquelle la réforme de l'économie constitue une condition sine qua non du progrès sur le plan politique et sur le plan social. L'Algérie connaît des problèmes immenses de chômage et de logement. Le gouvernement algérien a donné au Président Prodi des assurances que ces programmes étaient en route et seraient mis en oeuvre. Le Président Prodi a discuté du point de savoir si cela allait assez vite ou pas et ce débat a eu lieu également entre Algériens. Et nous soutenons toutes les avancées dans ce domaine.

Sur le plan politique, de nouvelles attaques terroristes ont eu lieu pendant la visite de M. Prodi. Dans ces conditions, comment évaluez-vous les chances d'une stabilisation ?

Il est difficile pour un observateur de Bruxelles de tirer des conclusions ou d'exprimer une opinion là-dessus, même s'il voyage en Algérie pendant quelques jours. Cela ne vous met pas en situation de tirer des conclusions à cet égard. Ce que je peux vous dire, c'est que le Président Prodi a reçu des assurances du gouvernement algérien, selon lesquelles ces actes cruels et inhumains qui se sont produits pendant sa visite constituent un incident, qui bien sûr a beaucoup attiré l'attention des

médias, mais que néanmoins la paix s'est déjà établie en Algérie.

En ce qui concerne le Maroc, quelle est votre opinion à propos de l'intensification du dialogue économique, que l'UE estime nécessaire, et quant aux chances d'une mise à niveau de l'économie marocaine ?

Le Président Prodi a discuté des priorités du Maroc. Nous avons décidé que le dialogue macro-économique entre nous devrait démarrer. C'est très important d'avoir cette liberté dans le flux d'information et dans le dialogue. Il est utile que nous sachions dans quel sens il nous faut encore aider l'économie marocaine à se restructurer. A la seconde partie de votre question, je répondrais que beaucoup de choses ont été mises en marche, un an après la ratification et l'entrée en vigueur de l'Accord, et que notre aide à la modernisation de l'économie est extensive. Il s'agit de plus d'un milliard d'euros dans les quatre anciens protocoles financiers. Dans le cadre de MEDA I, durant les années 1996-99, il s'agit d'engagements de 600 millions d'euros. A quoi s'ajoutent des prêts de presque 400 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement, justement dans les domaines qui ont de l'importance pour l'économie du Maghreb. Nous avons une facilité d'ajustement structurel de 120 millions d'euros en collaboration avec la Banque mondiale. Avec les Centres d'affaires, nous nous sommes engagés à un contrôle de qualité – les programmes de contrôle – mais l'UE s'applique également à promouvoir un meilleur équilibre social et économique, notamment par le biais de programmes d'action de développement rural, qui visent à élever le niveau de vie des populations. Les Marocains sont convaincus qu'il nous reste encore un long chemin à parcourir. C'est pourquoi nous avons un programme MEDA II qui, dans toute la mesure du possible, soutiendra les efforts déployés par le Maroc pour restructurer et moderniser son économie.

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 18

29 janvier 2001

Dans les relations UE-Maroc, les migrations sont une question épineuse. A-t-on assisté à un quelconque rapprochement entre les deux parties durant la visite de M. Prodi ?

Non. Nous nous sommes rendu compte que, des deux côtés, il reste des questions à discuter. Selon le Président Prodi, il faudrait faciliter la réadmission des immigrants illégaux se trouvant en Europe, c'est-à-dire leur retour au Maroc, qui devrait effectivement avoir lieu. Nous nous sommes rendu compte qu'il existe des façons de voir différentes et des intérêts différents.

C'est pourquoi le Premier Ministre Youssoufi a demandé – et le Président Prodi a accepté – que le Groupe des affaires sociales commence son travail dans le cadre de l'Accord d'association. Il va commencer ses travaux dans les semaines qui viennent. Dans ce domaine, l'Accord d'association est un accord-cadre qui prévoit l'existence d'une

coopération, mais nous n'avons pas décidé quelle forme exacte elle prendra. Ce groupe social en parlera et, nous l'espérons, il apportera le début d'une solution à ces problèmes.

A-t-on progressé sur l'accord de pêche ?

Il y a une négociation en cours. Nous avons espéré trouver une solution avant l'arrivée du Président Prodi au Maroc, mais cela n'a pas été le cas. La question n'a pas été évoquée dans le détail. M. Prodi a reçu des assurances selon lesquelles les négociations reprendraient et il est également convaincu qu'il s'agit d'une négociation en cours et qu'il est probable qu'elle va reprendre dans quelques jours.

MEDA 1995 - 1999 (en millions d'euros)

	ALGERIE	MAROC	TUNISIE	TOTAL
ENGAGEMENTS	164	660	428	1.252
PAIEMENTS	30	127	168	325